



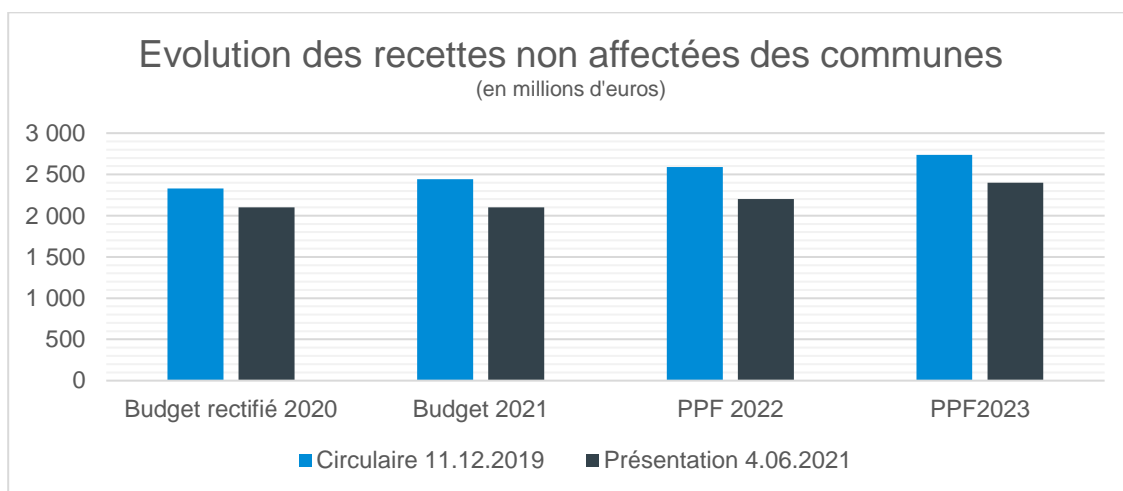
Communiqué de presse

Le SYVICOL se doit de réagir à une affirmation faite par Madame la Ministre de l'Intérieur lors d'une conférence de presse de ce jour, selon laquelle le président du syndicat propagerait des messages dépourvus de base factuelle sur l'impact de la crise sanitaire sur les finances communales.

Madame la Ministre a fait savoir que la perte globale de recettes pour 2020 se chiffre à 210 millions d'euros, alors que les premières estimations, communiquées par circulaire du 8 mai 2020, étaient de 418 millions. Elle a encore fait savoir qu'aucune des communes « ne se trouve actuellement dans une situation financière délicate ».

Le SYVICOL ne conteste nullement ces constats. S'il reste néanmoins préoccupé, c'est parce que l'effet de la crise ne se limitera pas à l'exercice 2020.

Le tableau ci-dessous met en relation les prévisions actuelles et celles communiquées aux communes par circulaire ministérielle du 11 décembre 2019, qui ont constitué la base pour l'établissement des plans pluriannuels de financement (PPF) des communes jusqu'en 2023. Si les recettes des prochaines années restent en deçà des prévisions, les communes devront soit réduire leurs programmes d'investissement de façon proportionnelle, soit recourir à l'emprunt pour réaliser leurs projets extraordinaires.



Sur base des estimations disponibles actuellement, on doit s'attendre à ce que, sur la période représentée, l'écart cumulé entre les recettes réelles et celles prévues à la fin de l'année 2019 dépasse un milliard d'euros.

Il importe d'ajouter que l'impact financier de la pandémie sur les communes ne se limite pas à une réduction sensible de leurs recettes. En effet, la pénurie de certains produits et matières premières a entraîné des hausses vertigineuses des prix – des dépassements de devis jusqu'à 40% ont été observés – surtout dans le domaine de la construction. Ce phénomène amplifiera encore la baisse de la capacité d'investissement des communes.